

Consultation publique
Plan directeur Bridge-Bonaventure

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Date : 2 mai 2023
Heure : 14 h – 15 h 15
Lieu : Réunion Teams

Étaient présents :

De la Ville de Montréal :

Karim Charef, chef de division - service de l'urbanisme et de la mobilité
Érik Provost, conseiller en aménagement - chef d'équipe
Olivier Carignan de Carufel, conseiller en aménagement

De l'Office de consultation publique de Montréal :

Éric Cardinal, président de commission
Luba Serge, commissaire
Coumba Ngom, commissaire
Simon Cloutier-Cyr, secrétaire-analyste

1. Ouverture et présentation des participants à la rencontre

Le président, Éric Cardinal, souhaite la bienvenue aux participants et invite chacun à se présenter.

2. La préparation de la consultation publique

Les séances publiques

La séance d'information se tiendra le 9 mai 2023 en soirée à l'Office de consultation publique de Montréal. Cette première soirée consistera en une présentation du Plan directeur Bridge-Bonaventure par les représentants de la Ville de Montréal. La séance de questions et réponses se tiendra le 16 mai 2023 en soirée à l'Office de consultation publique de Montréal. L'objectif de cette séance est de répondre aux questions du public et de la commission dans un climat serein et empreint de courtoisie.

Le président de la commission invite les représentants de la Ville à se préparer sur divers sujets qui sont susceptibles d'être abordés en consultation publique dont, notamment :

- Le cadre règlementaire du Plan d'urbanisme
- Le logement social
- La mobilité
- Le verdissement

Les séances d'audition des opinions

Les séances d'audition des opinions débuteront le 13 juin 2023 en soirée et se poursuivront possiblement jusqu'au 23 juin 2023. Au moment des séances d'audition des opinions, les personnes inscrites seront invitées à présenter leur mémoire à la commission qui pourra, par la suite, poser quelques questions afin de s'assurer de bien comprendre les éléments du mémoire.

3. Le dossier de documentation

Les documents fournis ont été déposés sur le site Internet de l'OCPM (ocpm.qc.ca/fr/plan-bb).